



Dans ce numéro :

Edito	1
Un budget des sports 2020 en hausse, dopé par l'enveloppe des Jeux Olympiques	2/3
Aux Mondiaux d'athlétisme de Doha, le naufrage du sport	3/4
Le CNOSF et BE SPORT créent ensemble un « laboratoire d'innovation »...	4/5
JO 2020 en 3 D	5
Renaud Lavillenie : élu à la commission des athlètes de l'IAAF	5
Droits TV : le championnat de France de Handball féminin trouve un diffuseur	6
Le sport a ses bienfaits, mais attention aux excès	6/7
La gymnastique, c'est aussi pour les garçons	7/8
Journée nationale du sport scolaire	8
1,2,3 Courez Volez ! Challenge Jacques Ducasse ELA	9
Ivry-sur-Seine : conflit ouvert entre la ville et le club de football	9/10
Mondiaux : Valentin Belaud décroche son 2e titre de champion du monde	10
Cyclisme sur piste : sacre européen pour la cristolienne Mathilde Gros	11
Soirée annuelle du Sport-Santé du CDOS 94	11

Bonjour à tous,

Voilà, l'Agence Nationale du Sport a été officiellement créée par la loi n° 2019-812 du 1^{er} août 2019, vous pouvez consulter les différents articles dans l'officiel juridique du sport de septembre 2019.

Le contenu de la loi de finance, qui fixe le budget du Ministère des Sports, présente une augmentation en trompe-l'œil (après plusieurs années de baisse et une augmentation des crédits alloués à la préparation des JO 2024), alors que les français expriment une grande attente en ce qui concerne le sport pour tous et les équipements sportifs, qui sont en moyenne inférieurs aux besoins existants, notamment dans notre région d'Ile de France. C'est ce que fait ressortir l'association nationale des élus en charge du sport (ANDES).

Devant les violences que notre pays subit depuis quelque temps, il est bon de rappeler que le sport est porteur de valeurs bien malmenées en ce moment. L'éthique du sport et les valeurs olympiques doivent plus que jamais être promues. Dans le sport, il ne doit pas y avoir de violence, de discrimination, d'antisémitisme, de racisme. La principale valeur qui doit être validée, c'est le respect des autres, dans une république laïque et démocratique. Et quelque soit le résultat, après un match ou une compétition, seule la participation et l'amitié doivent primer. Le triste spectacle que donnent certains supporters dans les stades transalpins (récemment à l'encontre de Mario Ballotelli lors du match Vérone-Brescia), et souvent malheureusement dans nos enceintes sportives suscite notre indignation.

Nous profitons de cet édito pour vous informer que nous allons nous investir, avec la participation du service des sports de la DDICS, dans les formations sur la laïcité, qui seront destinées aux responsables de clubs sportifs et leurs encadrants.

W.L

Un budget des sports 2020 en hausse, dopé par l'enveloppe des Jeux Olympiques

Le ministère des sports disposera en 2020 de plus de 710 millions d'euros, contre 524 millions en 2019. « Un budget en trompe-l'œil », dénoncent certains.

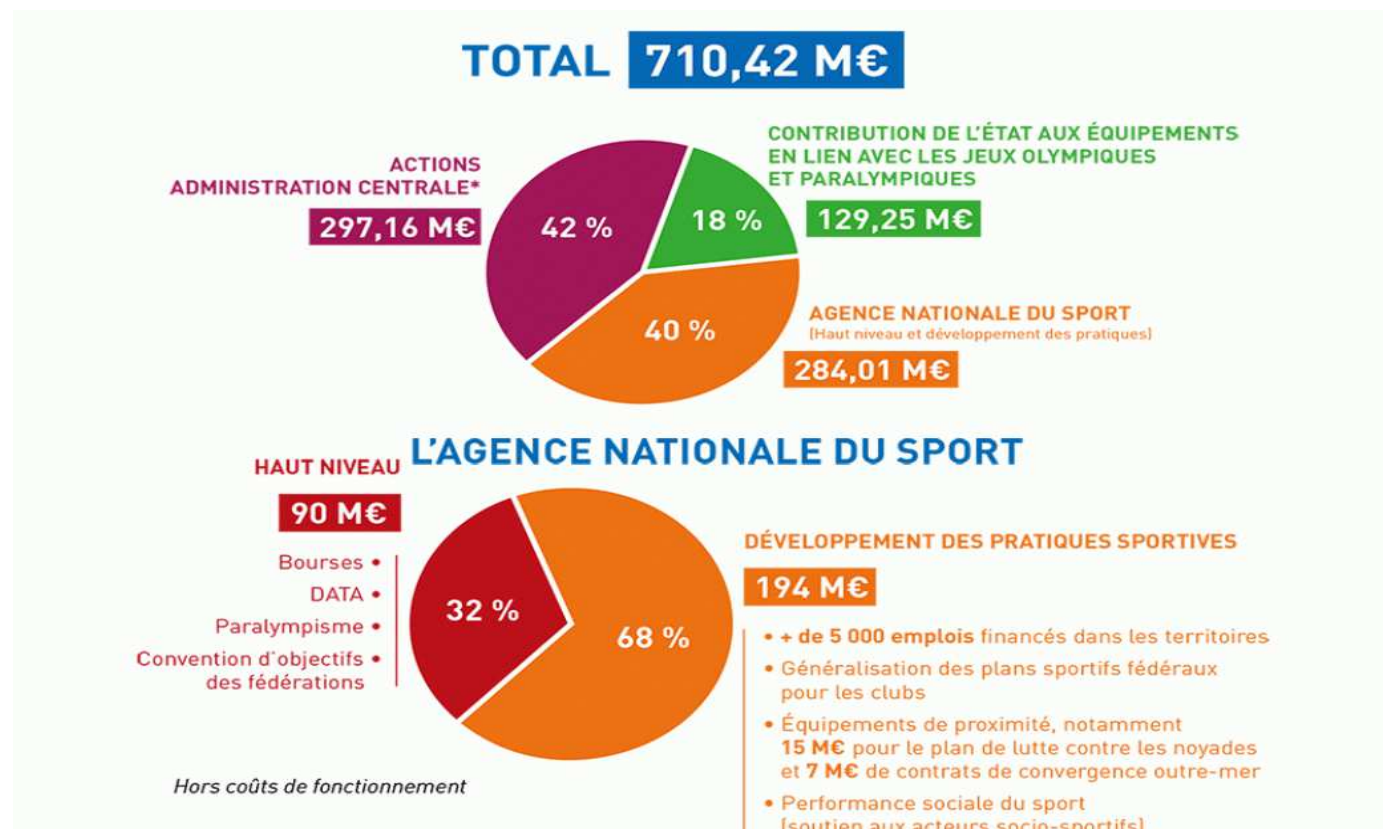
Après deux baisses successives (55 millions d'euros depuis deux ans), le ministère des sports affiche en 2020 un budget en nette hausse. Présenté vendredi 27 septembre par la ministre Roxana Maracineanu, dans le cadre du projet de loi de finances 2020, il s'élève à 710,42 millions d'euros, contre 524 millions en 2019, soit une augmentation de 35,5 %.

Deux raisons principales expliquent cette hausse : l'enveloppe allouée à la Solidéo, l'établissement public chargé de la construction des infrastructures des Jeux olympiques de Paris 2024, comme le village des athlètes ou le centre aquatique de Saint-Denis, passe de 65 millions à plus de 129 millions d'euros.

En outre, les salaires des 1 529 conseillers techniques sportifs (CTS), qui s'élèvent à près de 121 millions d'euros, réintégreront l'année prochaine le budget de fonctionnement des sports. « Pour une meilleure lisibilité et plus de transparence », assure Roxana Maracineanu, qui espère également que cette annonce sera de nature à apaiser la crise avec les CTS. Car si la ministre a suspendu son projet de détacher les CTS aux fédérations, attendant les conclusions d'un rapport, fin octobre, pour se prononcer, l'absence de concours de recrutement en 2019 n'a fait qu'alimenter la colère chez ces cadres sportifs. Ces derniers sont inquiets de la perte éventuelle de leur statut de fonctionnaires. Par ailleurs, les effectifs du ministère des sports diminueront en 2020 de 42 emplois équivalents temps plein (3 223 postes).

« Le haut niveau a ce qu'il lui faut »

Contestée dès sa création en avril 2019, l'Agence nationale du sport, cogérée par l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif français et le monde économique pour piloter le sport de haut niveau et le développement de la pratique sportive pour tous – des compétences assumées par le ministère des sports –, disposera en 2020 d'un budget de 284 millions d'euros (90 millions d'euros pour la haute performance, 194 millions pour les pratiques sportives), en légère baisse par rapport à 2019 (291 millions). Suffisant pour porter les ambitions olympiques du sport français ? Oui, selon Denis Masseglia, selon qui « **aujourd'hui, le haut niveau a ce qu'il lui faut** » pour les Jeux de Tokyo. Le président du Comité national olympique et sportif français, rejoint par de nombreux parlementaires, souhaite en revanche convaincre les députés et sénateurs de revoir le plafonnement des taxes affectées au sport. Il s'agit des taxes prélevées sur la Française des Jeux, sur les paris sportifs ainsi que la « taxe Buffet » sur les droits de retransmission télévisés, dont une partie est affectée au budget général de l'Etat. « **On passe à côté d'un retour sur investissement** », ne décolère pas M. Masseglia



« Un budget d'affichage »

Malgré quelques mesures nouvelles en 2020 (primes en hausse de 10 % pour les médaillés olympiques et paralympiques aux JO de Tokyo ainsi qu'à leur encadrement, augmentation de 7,5 % des crédits pour la lutte contre le dopage, etc.), le compte n'y est pas pour certains. Ils dénoncent le manque de moyens alloués aux athlètes français à moins de cinq ans des Jeux olympiques de Paris 2024. « **Un budget en trompe-l'œil** », affirme ainsi Michel Savin, sénateur LR de l'Isère, qui dénonce un « **simple jeu d'écriture budgétaire** ». « **Un budget d'affichage plutôt que de rebond en année olympique** » pour Régis Juanico (Génération. s) et Jean-Jacques Lozach (PS), rapporteurs aux commissions des affaires culturelles à l'Assemblée nationale et au Sénat. « **Qu'on arrête le saupoudrage. On serait en droit d'avoir plus d'un milliard par an jusqu'en 2024** », observe Régis Juanico. « **Ça va maintenant être l'enjeu du débat budgétaire** », met-il en garde.

« **Il faut arrêter de se flageller** », répond Roxana Maracineanu, selon qui le maintien de la contribution publique au budget de l'Agence nationale du sport serait une invitation aux partenaires privés d'y contribuer. « **On aurait pu mettre moins, tout en demandant aux autres de mettre plus**, confie la ministre au Monde. **Il faut mobiliser les forces vives, les entreprises, il faut dynamiser tout l'écosystème sportif.** » Reste à savoir si le message de l'ancienne championne de natation sera bien entendu.

Aux Mondiaux d'athlétisme de Doha, le naufrage du sport

Chaleur insoutenable, tribunes vides... Le spectacle offert par les championnats organisés au Qatar ont montré que lorsque les intérêts financiers et diplomatiques priment, ce sont les sportifs qui sont sacrifiés.

Comme on pouvait le craindre, le spectacle offert par les Mondiaux d'athlétisme, qui se sont déroulés du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), est celui d'un naufrage. Il y a eu d'abord les conditions climatiques. Les compétitions avaient été décalées pour éviter les brûlures de l'été. Mais, avec une chaleur étouffante et surtout de forts taux d'humidité (jusqu'à 60 % et 70 %), les épreuves se sont enchaînées au détriment de la santé des athlètes, y compris de nuit, quand le thermomètre ne redescend pas en deçà de 45 °C. Le jour de l'ouverture, le marathon féminin a donné lieu à 28 abandons.

Huit stades ont été construits dans des conditions socialement indignes en vue de la Coupe du monde de football organisée en 2022 dans ce pays du golfe Persique. Nul n'a semblé se soucier du sort

des travailleurs dépourvus de toute protection sociale qui ont bâti ces infrastructures parfois au prix de leur vie. Le bilan humain est lourd : un mort par jour sur les chantiers. Selon Amnesty International, des centaines de tâcherons attendent toujours d'être payés depuis des mois et sont parfois expulsés s'ils demandent à l'être.

Soupçons de dopage

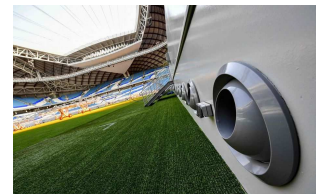
Si le stade Khalifa a quelquefois fait le plein, la plupart des compétitions ont été disputées devant des tribunes quasiment vides. Des spectateurs ont été recrutés dans la main-d'œuvre est-africaine locale, d'autres ont été rémunérés pour garnir les travées d'un stade équipé de trois milles bouches d'aération pour faire baisser la température. Cette assistance familiale a accentué le caractère crépusculaire de ces Mondiaux d'athlétisme.

Comme pour ternir un peu plus encore l'image du sport, des soupçons de dopage ont resurgi à l'occasion des progressions exceptionnelles de certains athlètes et de l'annonce de la suspension d'Al-

berto Salazar, entraîneur star des courses de fond. L'Américain, qui tenait son sponsor, Nike, au courant de ses expérimentations, a fait appel. La France est loin d'être immunisée : Morhad Amdouni, sacré champion d'Europe du 10 000 mètres il y a un an, et qui a renoncé au marathon de Doha, est soupçonné d'avoir acheté de l'EPO et des hormones de croissance en 2017.

En toile de fond, les soupçons sur l'attribution de la compétition par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) sont lourds, au point que le Parquet national financier a ouvert une information judiciaire, en 2016, pour « corruption » et « blanchiment aggravé ». Comme pour les Mondiaux d'athlétisme de 2017 (Londres) et 2021 (Eugene, Oregon), comme pour les Jeux olympiques de Rio 2016 et Tokyo 2020, l'enquête porte sur des versements d'argent à une société du fils de l'ancien président de l'IAAF, le Sénégalais Lamine Diack.

On comprend le dépit du décathlonien Kevin Mayer,





Sebastian COE

quand il dit à propos de ces championnats de Doha : « On voit tous que c'est une catastrophe. » Tous, sauf Sebastian Coe, président de l'IAAF, censé incarner une nouvelle génération de dirigeants après le départ de Lamine Diack. Le Britannique, contre toute évidence, assure que ces Mondiaux sont un succès.

Lui qui fut athlète de haut niveau devrait s'apercevoir que, lorsque les intérêts financiers et diplomatiques priment, ce sont les sportifs qui sont sacrifiés. Les prochains seront les footballeurs, confrontés lors de la Coupe du monde 2022 à l'absurdité de l'organisation de cette compétition gigantesque dans un micro-Etat richissime. Là aussi, une enquête pour corruption est en

cours.

Le naufrage des mondiaux de Doha n'est pas isolé.

La FIFA, l'UEFA, l'IAAF ou le CIO se sont jetés dans la même quête d'enrichissement que les autres acteurs du sport business, au prix d'un renoncement à gouverner le sport – c'est-à-dire à imposer des limites à la seule logique économique afin de protéger l'intégrité des compétitions et des sportifs, l'intérêt des publics, les « valeurs » proclamées.

Las, les compétitions enflent et se multiplient, à fins lucratives, à l'image du football : Euro 2020 dans douze pays, Coupe du monde à 48 équipes à partir de 2026, Ligue des nations, troisième

coupe d'Europe. La Copa América a, cette année, invité le Japon et... le Qatar.

La FIFA et l'UEFA ne craignent même pas, en vendant leurs compétitions phares aux diffuseurs les plus offrants, d'en priver des millions de passionnés.

La logique de la mondialisation et de la financiarisation du sport nuit évidemment à son enracinement. Entreprises de divertissement internationales, les clubs de football européens en viennent à privilégier leurs fanbases en Asie ou en Amérique plutôt que leurs supporters locaux. Le public des stades devient accessoire.

Les Mondiaux d'athlétisme montrent qu'il peut même être facultatif.

Source : lemonde.fr

Le CNOSF et BE SPORT créent ensemble un « laboratoire d'innovation » pour la valorisation des données et outils numériques du sport

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et la société BE SPORT ont signé un protocole d'accord en vue de créer un laboratoire d'innovation et de recherche (LAB). Cette collaboration ambitieuse va profiter à tous via la mise en commun des savoirs et des données.

L'objectif du LAB est de créer une dynamique novatrice au sein de l'écosystème du sport en suscitant de nouvelles connexions et interactions entre ses acteurs : que ce soit les représentants du mouvement sportif, les acteurs publics, les financeurs, les représentants du sport business ainsi que le grand pu-

blic. Il pourra aussi accompagner plus efficacement les clubs et les fédérations dans leur révolution digitale.

Le LAB va permettre d'agréger, partager et valoriser plus efficacement les données numériques liées à tous les sports afin d'encourager la pratique et, plus largement, le mieux vivre ensemble grâce aux activités sportives. Le premier comité de pilotage a orienté le LAB sur les questions :

- Du rayonnement des athlètes, des clubs et des compétitions dans l'univers numérique,
- Du développement, de l'engagement des fans et des

sportifs amateurs de tous niveaux,

- De la valorisation des sponsors et du sport business dans l'univers numérique du sport.

A court terme, pour encourager la pratique sportive fédérale, le CNOSF et BE SPORT vont développer ensemble une fonctionnalité de recherche de clubs qui sera accessible d'ici à la fin de l'année.

Cette collaboration permettra aussi à BE SPORT de mieux comprendre et prendre en compte les attentes du mouvement sportif dont le CNOSF est le représentant institutionnel. L'évolution



constante de sa plateforme globale, qui organise les échanges et flux dans tous les sports, profitera aux deux parties et à l'ensemble du milieu. De nombreuses fédérations françaises (hockey-sur-gazon, baseball, football américain, rugby, natation...) collaborent déjà à son développement.

« **Le CNOSF se réjouit de coopérer avec BE SPORT sur ce projet ambitieux qui doit permettre de renforcer la capacité du mouvement sportif à innover et digitaliser son offre de pratique** » commente Denis Massegli, Président du CNOSF. « Cette collaboration correspond pleinement à la volonté

de BE SPORT d'écouter toutes les parties du sport français afin de construire la plateforme la plus complète et la plus efficace possible pour tous les sports à tous les niveaux » explique Philippe Robert, Président de BE SPORT.

Source : francsjeux.com

JO 2020 : vous pourrez visualiser la vitesse des athlètes en temps réel en mode « jeux vidéos »

Durant les Jeux Olympiques de Tokyo, Intel va présenter sa nouvelle technologie de « suivi 3D » permettant de visualiser les performances des athlètes en temps réel.

Les amateurs de sport vont être comblés grâce à un nouveau genre de retransmission futuriste. On a hâte de voir ce que ça donne.

Une expérience sportive

« améliorée »

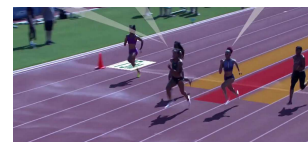
La société américaine, principalement connue pour ses processeurs, a développé une technologie de « suivi 3D » pour « connecter les fans et les athlètes comme jamais auparavant ».

La 3DAT (3D Athlete Tracking) fonctionne sur la base de quatre caméras mobiles capturant les mouvements des athlètes avant de les trans-

mettre à un système d'intelligence artificielle qui analysera les images collectées pour diffuser les informations, en direct, au public.

Intel transmettra ensuite des données encore plus poussées aux athlètes pour qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leur technique pendant l'entraînement.

Source : clubic.com



Renaud Lavillenie : élu à la commission des athlètes de l'IAAF

Renaud Lavillenie a été brillamment élu début octobre parmi les six nouveaux représentants des athlètes au sein de la commission éponyme de la fédération internationale. Avec 627 voix, le perchiste clermontois est le candidat qui a rassemblé le plus de suffrages sur son nom. Le signe d'une campagne bien menée, mais aussi de la popularité du recordman du monde, organisateur reconnu du All Star Perche depuis trois ans, et dont la capacité à porter la voix et les revendications de ses pairs les a conduits à lui accorder leur confiance.

« Je suis bien sûr très heu-

reux de cette élection, se félicite Renaud Lavillenie. C'est la voix des athlètes qui s'est exprimée dans ce scrutin. J'en suis donc très fier, d'autant plus que je suis l'athlète qui a été le plus plébiscité : cela apporte une saveur encore plus extraordinaire à l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. La mission que les athlètes me confient est très importante et la motivation que j'avais à intégrer la commission des athlètes va désormais me servir à défendre avec force leurs intérêts. J'ai toujours été très impliqué autour des questions qui peuvent préoccuper les athlètes - par exemple lorsqu'il est question de faire évoluer les

règlements -, mais je n'avais pas le pouvoir de porter leur propos. J'ai désormais l'opportunité de peser dans les décisions et d'aller au bout de mes convictions, à savoir que pour moi, l'athlète doit être la priorité dans toutes les réflexions de l'IAAF. Rien ne doit se faire au détriment des athlètes. »

Son mandat est d'une durée de quatre ans, et il siègera notamment aux côtés de Valérie Adams, Kevin Borlée et Katarina Stefanidi, entre autres.

Source : athle.fr



Renaud Lavillenie

Droits TV : le championnat de France de Handball féminin trouve un diffuseur

Depuis le début de la saison, le championnat, auparavant diffusé par beIN SPORTS, n'était plus proposé à la télévision française.

Une conférence de presse en grande pompe a officialisé le retour de la Ligue Butagaz Energie sur les écrans à compter du 9 octobre. Et ça se passe sur la récente chaîne Sport en France, disponible gratuitement chez les FAI et internet. Cette chaîne, créée par le groupe Media 365, a obtenu pour son lancement un partenariat avec le CNOSF, dont l'objectif était d'exposer les plus petites fédérations.

Suite à l'échec des négociations avec beIN SPORTS, certaines joueuses et la présidente de la LFH sont montées au créneau afin de dénoncer la situation pour un sport qui ne manque pas de résultats (Championnes du Monde, d'Europe et Vice-Championnes Olympiques pour l'équipe de France, le club de Metz présent l'an passé au Final 4 de Ligue des Champions).

La question a pris une tournure politique avec l'intervention de ministres, Marlène Schiappa et Roxana Maracineanu. Et c'est un schéma atypique qui a été conçu pour réunir l'argent nécessaire

pour couvrir les frais de production estimés à plus de 300.000€ pour une saison. Ainsi, le ministère des sports, par le biais d'un fond lié à la médiatisation du sport, assumera la moitié des coûts. Un quart sera assumé par le CNOSF et le diffuseur alors que le reste a été obtenu par des partenaires de la Ligue féminine de handball.

Ainsi, Sport en France proposera 20 rencontres en direct de la saison en cours, dont l'intégralité des demi-finales et finales. La Chaîne L'équipe de son côté, proposera 4 matchs de play-offs, dont la finale. Conformément à la philosophie de la chaîne du groupe Média 365, les 16 autres rencontres pourront être reprises gratuitement par qui le souhaitera.

Ce montage public/privé n'a pas manqué de faire grincer des dents, notamment du côté de beIN SPORTS, ancien diffuseur, et de son Directeur de la Rédaction, Florent Houzot.

Il faut dire que la chaîne sportive a concentré les critiques, notamment en provenance de la secrétaire d'état en charge de l'égalité homme/femme, ce qui n'avait pas manqué de faire réagir à ce sujet Thomas Villechaize et François-Xavier

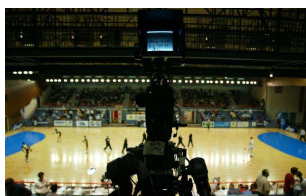
Houlet, têtes d'affiches handball de la chaîne.

L'occasion pour eux de rappeler la multiplicité des enjeux qui entourent ce type de partenariats au delà de l'aspect financier pur, et notamment des contraintes liées à l'exposition sur les grilles des chaînes ou à la complémentarité avec le reste de l'offre handball de la chaîne qui mobilise désormais de nombreux moyens pour couvrir l'intégralité de la Lidl Starligue et sera présente encore cette année pour le mondial féminin et la Ligue des Champions.

Le marché, du fait de l'inflation continue des droits premium essentiels, est contraint à réaliser des économies sur d'autres éléments. Les droits non essentiels sont ainsi toujours plus délaissés. Pour continuer à exister, ils doivent nécessairement s'adapter aux contraintes des diffuseurs, devenir incontournables ou trouver un moyen de vivre indépendamment. C'est le cas de la ligue de Volley-ball qui, faute de diffuseur TV, s'est lancée dans l'auto production pour continuer à faire vivre la passion des communautés de supporters au delà des gymnases.

Source : mediasportif.fr

« Sport en France proposera 20 rencontres en direct de la saison en cours, dont l'intégralité des demi-finales et finales. »



Le sport a ses bienfaits, mais attention aux excès

On ne cesse de nous le répéter : l'activité sportive est bonne pour la santé. Chez les sportifs de haut niveau, un excès d'exercice pourrait

néanmoins être délétère, en témoigne le cas des athlètes qui souffrent du « syndrome de surentraînement ». À l'origine d'une grande fatigue et

de performances sportives réduites, ce syndrome intrigue les scientifiques. Une étude menée par Mathias Pessiglione, directeur de re-

cherche Inserm au sein de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (Inserm/CNRS/Sorbonne Université) à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP, en collaboration avec l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) montre qu'un entraînement physique intense peut nuire aux capacités cérébrales, en particulier au contrôle cognitif. Les résultats complets sont publiés dans la revue **Current Biology**.

Mathias Pessiglione, chercheur à l'Inserm, et son équipe souhaitaient identifier les causes d'un syndrome courant chez les sportifs d'élite, connu sous le nom de « syndrome de surentraînement ». Celui-ci se traduit par une baisse des performances sportives et une sensation intense de fatigue. Un athlète souffrant de ce syndrome peut être tenté par des produits susceptibles de rétablir ses performances, ce qui explique l'intérêt de l'AFLD pour ce projet.

L'hypothèse principale des chercheurs était claire : la fatigue qui résulte d'un surentraînement sportif ressemblerait à celle engendrée

par un effort intellectuel. Elle serait associée aux mêmes mécanismes cérébraux. Une autre étude avait déjà récemment montré que la fatigue intellectuelle affecte le contrôle cognitif et donne lieu à des prises de décision impulsives.

Pour tester cette idée, l'équipe a travaillé pendant neuf semaines avec 37 triathlètes répartis en deux groupes. Le premier a suivi un entraînement « normal » de haut niveau, tandis que le second a été soumis à une surcharge d'entraînement au cours des trois dernières semaines de l'expérience, avec des séances d'entraînement plus longues (de 40 % en moyenne). Tous les participants ont été suivis au sein de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière, d'une part au niveau comportemental et d'autre part via la réalisation d'IRM fonctionnelles.

Des entraînements rallongés de 40 % en moyenne

Les chercheurs ont ainsi montré des similarités entre un entraînement sportif trop intensif et un travail intellectuel excessif. Cet excès d'activité sportive entraîne en effet une réduction de l'activité du

cortex préfrontal latéral (une région clé pour le contrôle cognitif), similaire à celle observée lors d'un effort intellectuel. Une diminution de l'activité cérébrale qui se traduit par des décisions impulsives, privilégiant les gratifications à court terme plutôt que les buts à long terme. Dans le cas d'un athlète de haut niveau, cette impulsivité peut par exemple donner lieu à la décision de s'arrêter en pleine performance sportive ou d'abandonner une course pour faire cesser la douleur ressentie pendant l'effort.

Au-delà de ces athlètes de haut niveau, les chercheurs estiment que sur le plan clinique, la fatigue et la réduction du contrôle cognitif pourraient constituer une première étape dans le développement d'un syndrome de burn-out, qui touche de nombreuses personnes dans toutes sortes de milieux professionnels.

Les chercheurs devront maintenant proposer et tester des interventions pour éviter l'installation du burn-out proprement dit, c'est-à-dire l'épuisement complet de la personne.

Source : presse.inserm.fr



La gymnastique, c'est aussi pour les garçons

En France, on compte seulement 17 % de pratiquants masculins. La gymnastique a pourtant des atouts pour le développement des jeunes garçons.

Rarement la parité n'aura été aussi peu respectée. Tandis que certains pays (Chine, Russie) brillent autant par leurs gymnastes garçons que filles, la France affiche une

balance très à l'avantage de la gent féminine (270 000 licenciées sur 326 000, soit 83 %). Sur la scène internationale, les résultats depuis 2016 tournent également en faveur de ces demoiselles, avec 10 médailles contre 2 aux Championnats d'Europe.

Les Mondiaux qui se sont achevés dimanche 13 octobre à Stuttgart (Allemagne) con-

firmement la tendance, les Bleus ayant échoué à qualifier l'équipe pour les Jeux l'an prochain à Tokyo, une première depuis 1992. De la fédé au petit club, on insiste pourtant pour dire que la gym, c'est aussi pour les (petits) garçons.

Il est loin, très loin, le temps où ce sport était exclusivement réservé aux hommes.



Pratiqué dans la Grèce antique, il est remis au goût du jour au cours du XIXe siècle. En France, on le pratique d'abord dans l'enseignement militaire, puis dans les écoles. Ce n'est qu'en octobre 1916 qu'est fondée la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique (FFFGEP).



Aujourd'hui, les petites filles sont déjà bien plus nombreuses dès les petites sections, les garçons préférant se diriger vers les sports collectifs ou de combat. « La gymnastique a pourtant des atouts, explique Yann Cucherat, double médaillé d'or aux Championnats d'Europe et dorénavant directeur du haut niveau GAM (gymnastique artistique masculine). C'est une belle école de motricité. Elle permet d'utiliser des gestes naturels que notre société a oublié, comme se situer dans l'espace. »

Lutter contre les idées reçues

Et puis il y a les idées reçues : « Quand j'étais au collège, les autres gars me disaient que je faisais un sport de filles. Ça ne m'a empêché de m'accrocher », lâche Mickaël Dalby (35 ans), le directeur technique de Sénart Gym, un club de Seine-et-Marne qui compte une centaine de licenciés... exclusivement masculins. « Toute ma carrière, j'ai lutté contre les stéréotypes, ajoute Yann Cucherat. La gym n'est pas qu'un sport artistique, c'est aussi acrobatique, donc parfait pour le développement du corps, si important dans la société. »

Or, si le niveau de performance est vite atteint chez les filles, il faut une dizaine d'années pour atteindre la performance chez les garçons. « Ils mettent plus de temps pour être autonomes, explique Mickaël Dalby. C'est pareil

pour les qualités physiques. C'est pour cela que leur carrière est plus longue. Mais quand ils aiment, ils s'accrochent. » L'enjeu est donc de les garder le plus longtemps possible.

« L'une des clés est d'avoir une équipe de France qui gagne, annonce Cucherat. Notre rôle est donc de trouver des solutions pour les attirer. Une jeune fille qui vient au gymnase a peut-être un frère. Selon moi, il faut faire une proposition à la famille. En changeant les mentalités dès le plus jeune âge, nous avons plus de chances de prendre le pli. Nous misons aussi sur l'attrait acrobatique. Nous avons ainsi récemment développé une activité dans les écoles primaires avec des agrès et des terrains qui permettent aux gamins d'être actifs. »

Journée nationale du sport scolaire

La 10ème édition de la Journée nationale du sport scolaire a été marquée par une manifestation d'envergure organisée par l'UNSS et l'USEP, en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne et plusieurs comités départementaux. Cette année la liaison CM2/6ème, axe fort des deux fédérations sportives scolaires, était mis à l'honneur.



Les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Romain Gary et Robert Schuman, ainsi que des élèves de 6èmes des collèges Paul Valéry, Paul Klee et Albert Camus de la ville de Thiais, ont participé à ce bel événement. Ce sont donc près de 300 élèves qui se sont retrouvés autour d'ateliers sportifs et culturels



à la halle des sports mercredi 25 septembre.

Au programme de cette journée : tennis de table, judo, athlétisme, double dutch, golf, tir à l'arc, football, mais aussi une exposition avec quizz sur les jeux olympiques et la spéléobox.

Au-delà de la pratique sportive, les élèves ont eu le privilège de rencontrer trois immenses champions :

- ◆ Estelle MOSSELY, championne Olympique et du monde de boxe et Antoine JESEL vice-champion du monde d'aviron paralympique ont animé l'atelier « Boxez les préjugés » en débattant sur le thème des clichés et préjugés dans le monde du sport, avec un

retour sur leur propre expérience.

- ◆ Marie-Eve GAHIÉ, championne du monde de judo cet été à Tokyo, accompagnée par Larbi BENBOUDAUD responsable de l'équipe de France féminine, ont animé, quant à eux, un atelier de démonstration où les élèves ont pu se mesurer aux champions. Car c'est un formidable exemple que celui de Marie-Eve Gahié, qui en plus de ses performances, valide un BTS dans le cadre d'un partenariat entre l'INSEP et l'académie de Créteil, très attentive à l'aménagement d'études des sportifs.

Élisabeth Farina-Berlioz,

directrice de cabinet adjointe, Vincent Auber, directeur académique adjoint de la DSDEN du Val de Marne et Jean-Marc Serfaty, inspecteur pédagogique régional d'EPS ont

été les témoins privilégiés de cette belle journée. Une opération réussie en faveur de la promotion des activités des associations sportives des écoles, et des éta-

blissements !

Source : dsden94

1,2,3, Courez Volez ! Challenge Jacques Ducasse ELA

« Mets tes baskets et bats la maladie ». Une course qui regroupe les élèves des classes du Val de Marne.

En ce premier trimestre scolaire, l'USEP Val de Marne organise dans de nombreuses communes la course « 1, 2, 3 courez volez ! ». Cette manifestation qui regroupe chaque année environ 400 classes du Val de Marne propose aux élèves de parcourir un grand nombre de kilomètres en « endurance relais ». Les distances parcourues par chacun sont ajoutées et contribuent ainsi à un exploit collectif. Pendant une heure, sur un circuit de 400 mètres, les enfants, mais aussi leurs enseignants et leurs parents vont unir leurs efforts pour effectuer un maximum de tours. Chaque kilomètre compte, car afin de soutenir l'association ELA, l'USEP 94

versera 1 centime d'euro par kilomètre parcouru par l'ensemble des participants. Depuis 1994, l'Association ELA invite tous les établissements scolaires, du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, à se mobiliser en faveur de la lutte contre les leucodystrophies à travers sa campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ».

L'objectif étant de créer un grand élan de générosité au travers de ces établissements. En plus d'encourager des valeurs citoyennes, le Challenge Jacques Ducasse ELA permet à l'association de financer la recherche médicale et de soutenir les familles.

Depuis 1996, cette campagne est parrainée par le Ministère de l'Éducation nationale. La valeur éducative de ce projet

s'en trouve renforcée et encourage toutes les écoles à s'engager. Cette année, ce ne sont pas moins de quinze courses qui sont ainsi programmées sur le site de l'USEP94. Le coup d'envoi a été donné par les écoles du secteur Est : Champigny sur Marne, Villiers sur Marne et Chennevières sur Marne. 310 kilomètres ont été parcourus sur le circuit du Parc des Bordes à Chennevières.

Au final, le record de 2019 est battu. Alors qu'il reste encore une course en novembre à Créteil, le bilan est impressionnant : 49 988 km cumulés en 14 journées de courses - 596 classes participantes - 13519 élèves !

Source : usep94.fr



Ivry-sur-Seine : conflit ouvert entre la ville et le club de football

Rien ne va plus entre la municipalité d'Ivry-sur-Seine et son club de football centenaire, depuis la nette diminution de sa subvention de fonctionnement.

L'US Ivry Football dénonce cette diminution des moyens et explique que cette restriction du budget a conduit à la hausse du prix des licences ainsi qu'à l'annulation d'entraînements. La mairie fait de son côté état de réserves constituées par le club et

indique avoir commandé un audit externe.

204 000 euros en 2019 contre 475 000 euros l'année précédente, la baisse a en effet été de plus de la moitié d'une année sur l'autre. Le club de football, qui compte 900 licenciés et proposait jusqu'à présent une politique tarifaire parmi les plus compétitives du district du Val-de-Marne, a réagi en augmentant les licences de 30 euros, renvoyant la responsabilité

de choix à la commune.

Pour le club, cette coupe drastique l'empêche de fonctionner convenablement. Et de motiver ainsi publiquement la fermeture de sa permanence de la rue Raspail ou l'annulation de toutes les sessions d'entraînement des vacances de Toussaint.

« Le maire d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou, n'a pas versé la totalité de la subvention qui pourtant était signée



« Dans un communiqué, Christopher Arquizan répond aux éléments qui ont été reprochés au club par la municipalité pour justifier la forte baisse de sa subvention en 2019. »

pour 2019 », regrette ainsi le responsable sportif Amadou Kaba dans un courrier à ses adhérents, dénonçant une injustice et des promesses non tenues, notamment celles de la création d'un club house, buvettes sur les stades et locaux nouveaux pour stocker le matériel. La direction du club, qui ne communique qu'avec ses adhérents, indique cependant avoir fait appel à un avocat pour se défendre.

Un conflit étant désormais sur la place publique, la ville a réagi en expliquant la raison de sa baisse de subvention. «Selon nos estimations, le club a constitué ces dernières d'importantes réserves financières qui s'élèvent à plus de 380 000 €. La subvention que nous leur avons accordée doit donc leur permettre de fonctionner normalement. Nous avons demandé la réalisation d'un audit pour y voir plus clair mais ils ont refusé de laisser l'auditeur consulter les comptes. Ils semblent également oublier que nous leur mettons à disposition gracieuse des équipements sportifs et leur siège rue Raspail»,

explique-t-on au cabinet du maire PCF Philippe Bouyssou.

Dans un communiqué largement diffusé, la municipalité révèle par ailleurs la commande de cet audit auprès d'un cabinet indépendant et invite le club à coopérer. «La municipalité appelle donc la direction de l'US Ivry Football à cesser ces mises en cause injustifiées et à coopérer dans le cadre de cet audit. Dans le cas contraire, il sera impossible à la commune de justifier le renouvellement de la convention d'objectifs qui arrive à échéance au 31 décembre 2019, pourtant indispensable à l'octroi d'une subvention publique aussi importante», laisse entendre la ville.

«Que nous veulent-ils ?», s'interroge le président de l'US Ivry Foot. Dans un communiqué, Christopher Arquizan répond aux éléments qui ont été reprochés au club par la municipalité pour justifier la forte baisse de sa subvention en 2019.

Concernant l'opacité des comptes de l'association, la

direction du club indique avoir collaboré avec la mairie et s'être pliée aux contrôles d'un commissaire aux comptes et d'un expert-comptable indépendant. «La bonne gestion de l'USI FOOTBALL, tant administrative et financière que sportive, nous est reconnue par les instances de la Fédération, la DNCG (qui nous accorde sa confiance depuis de longues années sur la foi des documents fournis annuellement), et d'une manière générale par le monde du football», indique-t-elle.

Pour le président, la mairie, en menaçant de stopper tout partenariat avec l'USI Foot puisque la convention d'objectif qui les lie arrive à son terme en 2020, souhaite «détruire le club». «La vie au sein du club a rarement atteint un tel niveau d'engagement désintéressé de tous les bénévoles, qui comprennent maintenant et communiquent eux même sur l'injustice qui nous est faite», poursuit Christopher Arquizan, qui dit être prêt à aller en justice.

Source : 94citoyens.com

Mondiaux : Valentin Belaud décroche son deuxième titre de champion du monde

Au terme d'un laser-run parfaitement maîtrisé, Valentin Belaud a remporté un deuxième titre de champion du monde de pentathlon moderne (après 2016), samedi 7 septembre à Budapest.

Parti avec deux secondes d'avance sur le Britannique Joseph Choong et neuf sur le Coréen Jihun Lee lors du laser-run (dernière épreuve du pentathlon avec 4 tirs pour 3200 m de course à

pied), le sociétaire de la VGA Saint-Maur, Valentin Belaud a décroché ce samedi à Budapest (Hongrie) un deuxième titre de champion du monde de pentathlon moderne, après celui obtenu en 2016. Il s'impose devant le Britannique Joseph Choong et le Coréen Woongate Jun.

Impérial aux tirs et aérien en course à pied, le Français s'est permis un dernier tour en tapant dans les mains des

spectateurs pour franchir la ligne d'arrivée avec un drapeau français sur les épaules. Avant ça, il avait parfaitement géré l'escrime (2e ex aequo) et la natation (record personnel), avant de dompter « oby », le cheval tiré au sort pour le concours d'obstacles. En progrès depuis de nombreuses semaines à pied, notamment grâce aux conseils de Pascal Clouvel, le père d'Élodie sa compagne, le Français a conclu parfaite-



Valentin Belaud

ment sa journée, décrochant par la même occasion un quota pour les Jeux Olym-

piques de Tokyo. « J'attendais cette deuxième étoile depuis trois ans, lâchait

-il. Je savoure vraiment cette médaille, elle intervient après plein de choix. »

Cyclisme sur piste : sacre européen pour la cristolienne Mathilde Gros

Samedi 19 octobre, à seulement 10 mois des Jeux Olympiques de Tokyo, la pistarde multi-médaillée de l'US Créteil, Mathilde Gros a été sacrée championne d'Europe du keirin, l'une des disciplines du cyclisme sur piste. Au terme d'une course effré-

née, Mathilde Gros a passé la ligne d'arrivée du vélodrome d'Apeldoorn aux Pays-Bas en première position, conservant son titre européen de keirin, l'une des disciplines du cyclisme sur piste.

A noter chez les hommes les

médailles de bronze gagnées par deux autres sociétaires de l'US Créteil. Michaël D'Almeida, termine troisième de la course au kilomètre. Grégory Baugé, avec deux compatriotes pistards, a pris la troisième place de la course de vitesse par équipe.



Mathilde Gros

Soirée annuelle du Sport-Santé du CDOS 94

Jeudi 5 décembre 2019, de 18h30 à 21h00 le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne organisera la première Soirée Annuelle du Sport-Santé à l'amphithéâtre du Staps de l'Université Paris-Est Créteil. Pour cette première édition, le Comité s'associe au Conseil Départemental et à l'UFR Staps de l'UPEC.

Le thème choisi pour la plus importante soirée du Sport-Santé organisée dans le Val-de-Marne est :

« **Séniors, quelles pratiques ?** »

Pour discuter de ce sujet prenant une part de plus en plus importante dans notre département, le CDOS pourra compter sur la présence de prestigieux intervenants :

- **Thierry Maquet**, directeur du Staps de l'UPEC et pilote du dispositif « Sport-santé et préparation physique »
- **Dr Pierre Billard**, médecin du Sport à la DRJSCS
- **Arnaud Delafon-**

taine, interne en médecine physique et de réadaptation

- **Pr Pierre Portero**, enseignant au Staps de l'UPEC, et directeur du **laboratoire** « Bioingénierie, Tissus et neuroplasticité »,
- **Alice Bellicha**, enseignante à l'UPEC, et membre du laboratoire « Bioingénierie, Tissus et neuroplasticité »
- **Jérôme Frigout**, ancien directeur de l'Avenir Sportif Orly ;
- **Nicolas Coeuret**, enseignant APA VGA Saint-Maur
- **Pierre Garçon**, médecin référent de la VGA Saint-Maur ont d'ores et confirmé leur participation à l'événement.

Leurs interventions porteront principalement sur la récupération et les étirements tout en abordant les aspects physiques, physiologiques et nutritionnels. Afin de mieux appréhender le thème, vos interlocuteurs vous feront des retours d'expériences au sein de structures val-de-

marnaises. Enfin, vous pourrez avoir un retour sur la contribution du Staps et du Conseil Départemental au sport-santé ainsi que le déploiement du dispositif Prescri'Forme.

Vous pouvez vous inscrire en nous confirmant votre présence par mail : cdos94@cdos94.org. Vous trouverez également toutes les informations complémentaires sur la page suivante.

Nous comptons vivement sur votre présence !!

SOIREE ANNUELLE DU SPORT-SANTE

Séniors, quelles pratiques ?



Les séniors, un public qui est, en effet, de plus en plus nombreux à investir les salles de sport et les associations sportives.

On ne peut que s'en réjouir. Mais telle l'idée fréquemment soutenue que l'enfant n'est pas un adulte en miniature, le public des séniors présente aussi des spécificités qu'il convient de connaître pour les prendre en compte.

Il serait d'ailleurs plus judicieux de ne pas considérer les séniors comme un public homogène, tant il existe de diversités liées à l'âge et à l'environnement de chacun.

Comme pour tout autre public, l'activité physique et sportive ne jouera véritablement son rôle en matière de santé, que si elle peut être pratiquée durablement et différemment tout au long de la vie.

Il est donc indispensable d'adapter les contenus à l'une des spécificités des séniors. Dans le cas contraire, la pratique pourrait rapidement s'avérer contreproductive.

Voici donc la problématique sur laquelle nous allons nous pencher.

LE PROGRAMME

- ◆ **OUVERTURE PAR LE CDOS**
William LEGUY, Président du CDOS 94
- ◆ **LE CDOS ET LE SPORT-SANTE**
Ahcène KADEM, Secrétaire Général du CDOS 94
- ◆ **LA CONTRIBUTION DES STAPS ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**
Thierry MAQUET, Directeur du STAPS et pilote du dispositif « Sport-Santé et Préparation physique »
- ◆ **LES LEVIERS DU DISPOSITIF SPORT-SANTE**
Docteur Pierre BILLARD, Médecin du Sport à la DRJSCS
- ◆ **LA RECUPERATION**
Docteur Arnaud DELAFONTAINE
- ◆ **LA RAIDEUR DU COMPLEXE MUSCULO TENDINEUX CHEZ LES SENIORS ET LE BON USAGE DES ETIREMENTS**
Professeur Pierre PORTERO, Enseignant au STAPS de l'UPEC et directeur du laboratoire « Bioingénierie, tissus et neuroplasticité »
- ◆ **L'ALIMENTATION DES SENIORS PRATIQUANT UNE ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE AU REGARD DES SPECIFICITES DE LEURS BESOINS**
Alice BELLICHA, Enseignante à l'UPEC et membre du laboratoire « Bioingénierie, tissus et neuroplasticité »
- ◆ **RETOUR D'EXPERIENCE : ENTRETIEN OU DEVELOPPEMENT DE LA SOUPLASSE AVEC DES SENIORS**
Jérôme FRIGOUT
- ◆ **RETOUR D'EXPERIENCE**
Laurent Raynal



INVITATION

Soirée annuelle du Sport-Santé

Jeuudi 5 décembre 2019
De 18h30 à 21h00

INSCRIPTION PAR EMAIL

Merci de confirmer votre participation à cdos94@cdos94.org en indiquant :

- ◆ votre nom et prénom
- ◆ votre téléphone
- ◆ votre courriel
- ◆ la structure représentée

Merci de préciser si vous souhaitez :

- ◆ assister uniquement à la soirée
- ◆ assister à la soirée et au buffet de clôture

Vous recevrez une confirmation d'inscription de notre part par mail.

Dans le cas contraire, contactez-nous par téléphone au 06.03.56.67.74

ACCES

Plan d'accès et Contact



LIEU
Amphithéâtre du STAPS Créteil

ADRESSE
27 avenue Magellan 94000 Créteil

Metro 8 - Arrêt Créteil Pointe du Lac

Bus 393 - Arrêt Faculté des Sports



Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne

16 avenue Raspail
94250 Gentilly

Téléphone : 06.03.56.67.74
Courriel : cdos94@cdos94.org



Séniors, Quelles pratiques sportives ?

11^{ème} édition
de la soirée annuelle
du **Sport-Santé**

Organisé par le
Comité Départemental
Olympique et Sportif du 94



Votre nouvel outil
pour trouver votre club :
www.lasanteparlesport.fr



CDOS VAL-DE-MARNE

Organisé par
le Comité Départemental Olympique
et Sportif du Val-de-Marne

et le département des sciences et techniques
des activités physiques et sportives (STAPS) Créteil

